Ville de Neuchâtel

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Neuchâtel, 27 octobre 2026

La population de Valangin participe au projet de réaménagement des espaces publics du village

Valangin, qui fait partie de la commune fusionnée de Neuchâtel depuis 2021, va connaître un réaménagement en profondeur de ses espaces publics. L'objectif est d'améliorer la qualité de vie, de mettre en valeur le patrimoine architectural et de développer l'attractivité touristique de ce village aux caractéristiques historiques et naturelles exceptionnelles. La population a été invitée ce week-end à faire part de ses besoins au cours d'une balade diagnostique. Une démarche participative qui se poursuivra au fur et à mesure de la concrétisation de projets d'espaces publics.

Valangin est régulièrement classé parmi les plus beaux villages de Suisse, notamment en raison de son patrimoine architectural médiéval – en premier lieu le château et le bourg - et de son emplacement privilégié entre rivière et forêt. L'aménagement du village et en particulier de ses espaces publics mérite un projet global afin de mettre en valeur le patrimoine historique du village, améliorer la qualité de vie des habitant-e-s et renforcer la sécurité des usagères et usagers. Il s'agit également de libérer le fort potentiel touristique de Valangin.

Démarche participative sur le terrain

Première étape, une « vision directrice » de Valangin sera définie d'ici l'été prochain, suivant un périmètre comprenant le centre du village, la Borcaderie au nord et le secteur qui longe la route de Boudeviliers. La commune souhaitant associer la population à cette photographie globale de Valangin, c'est tout le village qui a été invité à participer à une balade diagnostique samedi dernier. Une cinquantaine de personnes y étaient inscrites. La démarche participative se poursuivra avec un bilan suivi d'une discussion sur les éléments ressortant de la balade diagnostique à la fin de l'année, et une présentation de la vision directrice courant 2027.

Par la suite et en fonction de la vision directrice définie avec les habitant-e-s, plusieurs projets d'aménagement pourront être développés et planifiés. Travail sur le revêtements des sols, prise en compte de l'accessibilité, identification des besoins en mobilier urbain ou de points d'éclairage public, autant de thématiques abordées lors du rendez-vous avec la population qui seront reprises et précisées lors de l'élaboration de projets concrets. Le Conseil général et ses commissions seront également intégrés dans le processus.

A ce stade des réflexions, il n'est pas encore possible de définir un calendrier des travaux, mais en fonction du rendu de la vision directrice puis de la mise en route de projets par secteur, les premiers coups de pioche pourraient avoir lieu à partir de 2028. De même, les coûts de ce réaménagement dépendront quant à eux des interventions retenues à l'issue du processus.

A noter que toute la conception – vision directrice, démarche participative et élaboration des projets – est pilotée à l'interne par le Service de l'urbanisme, des mobilités et des espaces publics (SUMEP) avec l'appui d'autres entités de l'administration communale.

Ville de Neuchâtel

Renseignements complémentaires :

Service de la communication, 032 717 77 15/39